



CHANTIER LOISIRS JEUNES 2008

A lire et à signer puis à retourner au Service Jeunesse ou à la MJC de St Baudille

Nom et Prénom du Jeune :

Conditions d'inscriptions et réglementation :

Date :

Du **lundi 21 au vendredi 25 juillet** pour la partie chantier (Weekend dans les familles)

Du **Lundi 28 au vendredi 1^{er} août** pour la partie loisirs (dont un mini-camp du 29 au 31 juillet)

Coût d'inscription :

- Les participants doivent s'acquitter de l'**adhésion annuelle** à l'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn (montant : **8 € ***) et remplir le **dossier d'inscription général** pour l'année 2008.
- Coût pour l'**action chantier loisirs jeunes** (Pour les 2 semaines) : **45 €* (90 €* pour les jeunes ne résidant pas sur Pont de l'Arn ou Bout du Pont)**

* Nous acceptons les Tickets Temps Libres, bons MSA, ...

Inscriptions :

L'inscription sera franche et définitive **à réception du paiement**.

Un dossier de confirmation d'inscription vous sera envoyé début juillet avec toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'action (organisation, données pratiques, horaires...).

Annulation :

De notre part : Le remboursement des frais est total

De votre part : Dans les 6 jours précédant le chantier aucun remboursement ne pourra être effectué sauf pour raison médicale (attestation du médecin) ou si un jeune de la liste d'attente peut compléter l'effectif.

Condition de participation :

Public visé :

Ce chantier est ouvert aux filles et garçons âgés de **14 à 17 ans** et **résidant sur les communes de Pont de l'Arn ou de Bout du Pont de l'Arn**. (Si le groupe n'est pas complet possibilité d'intégrer des jeunes hors commune)

Le nombre de participants est limité à 10. Dépôt du dossier le plus rapidement possible !

Si le nombre de postulants est supérieur à 10, une sélection sera effectuée selon plusieurs critères notamment : un seul enfant par famille en priorité, jeunes n'ayant jamais effectué de chantiers loisirs avec le service jeunesse, date à laquelle le dossier aura été déposé (Une liste d'attente sera établie pour anticiper d'éventuels désistements)

L'encadrement du chantier loisirs

François BARTHES, ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives) et Pascale BONHOMME, coordinatrice du Service Jeunesse, encadrent les participants pour le chantier et sont chargés d'apprendre les techniques de base pour les différents travaux à effectuer. L'un des animateurs, se chargera de vous aider à gérer le budget nourriture et vous accompagnera à l'épicerie pour faire les courses journalières et selon l'organisation précisée ultérieurement.

Pour la semaine loisirs, François BARTHES et Pascale BONHOMME, vous accompagneront sur les différents sites d'activités. Des Brevets d'Etat, spécialistes de leur discipline, encadreront les activités de type via ferrata, canoë, voile, etc...

Nourriture et matériel d'intendance :

L'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn prend en charge la nourriture du midi pour la partie chantier. Pour la partie loisirs un pique-nique est à prévoir par les familles (sauf sur la partie mini-camp).

Le matériel d'intendance est également fourni mais ce sont les jeunes qui, à tour de rôle et par équipe de trois, assurent la préparation des repas et l'entretien des lieux de vie.

Il est demandé aux participants de **se munir impérativement de vêtements de travail** (vieux jeans ou bleu de travail) de chaussures types basket ou chaussures de rando, d'une gourde et d'un sac à dos.

Les loisirs

Les loisirs sont également pris en charge. Vous participerez à différentes activités sportives de pleine nature. L'organisation se réserve le droit de modifier le planning loisirs en fonction de la météo.

Pour certaines activités les jeunes sont invités à prévoir des vêtements de rechange ; un récapitulatif vous sera communiqué début juillet. Pour les déplacements 2 minibus seront utilisés.

Journée type

- Chantier :

Le point de rendez-vous est fixé le matin au Service Jeunesse à **8h45 ou à 9h00 à la MJC de St Baudille.**

Départ vers le chantier. Pause vers 10h30. **Arrêt des travaux à 11h45.** Retour à la MJC avec repas préparé par les jeunes à tour de rôle. Temps de rangements et pause libre entre 13h00 et 13h45.

Reprise des travaux vers 14h00. Pause à 15h30. **Retour à la MJC vers 16h45** pour le goûter – Les parents récupèrent les jeunes à 17h00 à la MJC ou à 17h15 au Service Jeunesse. Le nombre d'heures de travail effectuées dans la semaine est de 30 heures maximum.

- Pour les loisirs :

Rendez-vous fixé au Service jeunesse ou à la MJC selon le programme communiqué ultérieurement.

Sécurité – Assurance – Santé

Chaque participant doit être en bonne santé et apte à suivre toutes les activités (vérification des vaccins conseillée). **Si vous n'avez pas encore participé à des activités avec l'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn vous devez retirer un dossier d'inscription général** et remplir la fiche sanitaire.

Respect des règles de conduite

Les participants sont tenus de respecter certaines règles de conduite :

- **Ponctualité** requise lors des différents rendez-vous.
- Le **respect des lieux, des consignes, des personnes** intervenantes et des autres participants.
- **Interdiction de fumer** lors du chantier et pendant les activités.
- **Interdiction d'utiliser téléphone portable et baladeur MP3** lors du chantier et pendant les activités
Par contre son utilisation est admise en dehors des activités et sur les temps de pause du midi.

Le non respect de ce code entraînera le renvoi immédiat du jeune (frais d'inscriptions non remboursés).

Les participants aux chantiers s'engagent à respecter les conditions ci-dessus.

A.....le.....

Signature du responsable Légal

précédée de la mention

« lu et approuvé »

Nom Prénom du responsable légal:.....